


VERDESIAN



AVAIL

**ADDITIF AGRONOMIQUE -
autorise pour un usage en
mélange avec des engrais
granulés phosphates conformes
à la NF 42-001 ou au Règlement
(CE) No 2003/2003 -
No. AMM 1170074.**

Limite la fixation du phosphore
dans le sol

946 litres

ID: 2100

AVAIL

Additif agronomique des engrais phosphatés

AVAIL® fait office d'écran entre les ions chargés positivement fixés à la surface du sol minéral et le phosphate chargé négativement contenu dans l'engrais. Ainsi, une plus grande quantité de phosphore est disponible sous forme soluble pour les végétaux.

AVAIL® peut être utilisé avec une grande variété d'engrais phosphatés en granulés.

Les engrais phosphatés en granulés traités avec AVAIL® peuvent être appliqués sur tous les types de sols, conformément aux pratiques courantes et aux réglementations locales. AVAIL protège le phosphate pendant toute la saison, tout en étant soluble dans l'eau et biodégradable dans le sol.

Numéro d'AMM 1170074

FERTILISANT - ADDITIF AGRONOMIQUE autorisé pour un usage en mélange avec des engrais granulés phosphatés conformes à la norme NF U 42-001 ou au règlement (CE) no 2003/2003. FERTILISANT - ADDITIF AGRONOMIQUE conformes à la norme NF U 424-204

- Limite la fixation du phosphore dans le sol
- Améliore de l'absorption du phosphore par la plante
- Augmentation le rendement

Ingrédient actif:

41% p/p copolymère maléique-itaconique, sel de sodium.

Conditions de l'offre: le vendeur garantit que le produit est conforme à la description chimique et convient raisonnablement à l'utilisation décrite sur l'étiquette lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions, dans des conditions normales d'utilisation. Les cultures, les sols, les conditions météorologiques et d'autres facteurs étant soumis à variation, Verdesian Life Sciences et/ou le vendeur n'offrent aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'utilisateur assume tous les risques associés à l'utilisation ou la manipulation, conformément ou non aux instructions ou suggestions, pour autant que cela soit compatible avec la loi en vigueur.

- **Avail** est une marque déposée de Verdesian Life Sciences US LLC
- **Gore-Tex** est une marque déposée de W. L. Gore & Associates
- **Teflon** et **Viton** sont des marques déposées d'E. I. du Pont de Nemours

Numéros d'appel d'urgence: +44 1235 239670 (24H)
INRS / ORFILA +33.145.425.959 www.centres-antipoison.net

Fabricant: Verdesian Life Sciences US LLC.
1001, Winstead Drive, Cary, NC 27513 USA. www.vlsci.com

Distributeur: FERTIBERIA FRANCE SAS
10-12 Allée de la Connaissance, 77127 Lieusaint, France
Tél.: +33 (0)1 81 14 44 80 www.fertiberia-france.fr

Instructions d'application

TYPES D'ENGRAIS

AVAIL peut être utilisé avec les engrais phosphatés suivants et tous les autres engrais phosphatés granulés conformément au règlement (CE) no 2003/2003:

- MAP • NP 20-20-0 • DAP • NP 12-27
- TSP • NP 16-20 • NPS

USAGES AUTORISÉS

- Maïs: En pré-semis ou au semis.
- Pomme de terre: En pré-plantation ou à la plantation.
- Céréales: En pré-semis ou au semis.

DOSE

- Un volume de 2,1 litres d'AVAIL doit être appliqué par tonne d'engrais.
- En cas d'ajout d'antigel, la dose doit être augmentée d'après le même pourcentage.

APPLICATION

- Avant la pulvérisation, l'engrais doit être sec. En cas de températures basses, inférieures à 5°C, vérifiez la viscosité d'AVAIL avant de le pulvériser. Pour maintenir un débit optimal dans des conditions froides, il est conseillé d'ajouter un antigel approprié à hauteur de 10% du volume.
- L'application peut être réalisée aux températures normales de fabrication des engrais granulés pouvant aller jusqu'à 50°C.
- Une ventilation accrue du produit pulvérisé et un passage au tambour permettront de réduire le temps de séchage et d'améliorer le taux de couverture d'AVAIL sur les granulés d'engrais.

ÉQUIPEMENT

- Les équipements standards d'imprégnation ou d'enrobage sont adaptés à l'application d'AVAIL sur les engrais granulés. Les surfaces intérieures exposées du matériel de mélange doivent être propres, sèches et exemptes de rouille.
- Il est recommandé d'utiliser des pompes et des accessoires de grade 316. Les joints doivent être fabriqués en PEHD, Gore-Tex®, Teflon® ou Viton®.

- AVAIL doit être uniformément pulvérisé sur l'engrais granulé, et non versé dessus. Si un tambour d'enrobage est utilisé, la durée du cycle ne doit pas excéder 6 minutes pour assurer l'intégrité des granulés d'engrais.
- Après l'application, les procédures de nettoyage standard seront suffisantes, car AVAIL est très soluble dans l'eau.
- Pour plus d'informations sur les fournisseurs d'équipements d'imprégnation statiques et portatifs, veuillez contacter technical@vlsci.com.

COMPATIBILITÉ

- AVAIL doit être appliqué sur les engrais phosphatés en granulés avant qu'ils ne soient mélangés avec d'autres engrais granulés à base d'azote ou de potassium.
- L'application d'autres additifs pour engrais, qu'ils soient en poudre ou liquides, doit uniquement être effectuée une fois le séchage du traitement AVAIL terminé.
- Ce produit ne doit pas être appliqué sur des engrais phosphatés liquides. Pour ces engrais, il convient d'utiliser la formule AVAIL spécialement conçue.

STOCKAGE ET ÉLIMINATION

- Durée de vie: 2 ans
- AVAIL doit être conservé dans un endroit frais et sec. Pour un stockage prolongé, gardez le contenant bien fermé et à l'abri des rayons directs du soleil. À conserver à une température supérieure à 5°C.
- Il a été démontré qu'AVAIL empêche l'agglomération des granulés d'engrais, un phénomène susceptible de se produire en cas de stockage en vrac.
- Le contenu/contenant doit être mis au rebut dans un centre de collecte pour produits et déchets dangereux, conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.



AVAIL ATTENTION

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
- P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P352
- P333 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P313
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux agréé, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.